

FOIRE AUX QUESTIONS

(ARCHIVÉ) Premiers intervenants et COVID-19

Publication : août 2021

Archivé : décembre 2023

ARCHIVÉ

Ce matériel archivé est disponible uniquement à des fins de recherche historique et de référence. Celui-ci n'est plus mis à jour et il se peut qu'il ne reflète plus les directives actuelles.

Introduction

Cette foire aux questions sert à guider les premiers intervenants qui fournissent des soins directs aux patients dont l'infection au SRAS-CoV-2 est présumée ou confirmée.

Les premiers intervenants sont chargés, dans les phases initiales d'une situation d'urgence, de protéger et de préserver la vie, les biens, les preuves et l'environnement. En font partie les agents de police, les pompiers, les militaires, les ambulanciers paramédicaux, les pilotes d'évacuation médicale, les répartiteurs, le personnel infirmier, les médecins, les techniciens d'urgence médicale, les gestionnaires de situations d'urgence et certains bénévoles¹.

Ce document vient compléter, mais non remplacer, les conseils, lignes directrices, recommandations, directives et autres informations produites par les ministères et bureaux de santé publique de la province. Les directives les plus à jour se trouvent sur le site Web du ministère de la Santé.

Modes de transmission

Q1. Que savons-nous actuellement sur le principal mode de transmission du SRAS-CoV-2?

Actuellement, les données indiquent que le SRAS-CoV-2 a une courte portée de transmission, donc il se transmettrait par contacts étroits non protégés et par l'exposition à des particules respiratoires de tailles variables, qui vont de grosses gouttelettes tombant rapidement au sol à des gouttelettes plus fines, appelées aérosols, pouvant demeurer en suspension dans l'air².

Dans la majorité des cas, la transmission s'effectue entre personnes, par contact direct étroit avec quelqu'un présentant des symptômes respiratoires ou par un cas index ayant ultérieurement reçu un résultat positif à la COVID-19 ou développé des symptômes légers².

De nouveaux variants préoccupants du SRAS-CoV-2 circulent en Ontario, et d'autres ont été détectés dans différentes régions du monde. D'après ce que nous savons présentement, la transmissibilité générale serait accrue à divers degrés, mais rien n'indique que les variants préoccupants sont transmis

de façon fondamentalement différente des autres variants. À l'heure actuelle, les mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) sont inchangées, malgré la présence de variants préoccupants. Cependant, une plus grande transmissibilité laisse entendre que pour un niveau d'exposition donné, les chances d'infection sont plus élevées, d'où l'importance de respecter les mesures de PCI en vigueur. Notons que les directives peuvent changer avec les nouvelles données³.

La transmission sur des distances plus grandes (plus de 2 m) est moins courante, mais possible dans certaines conditions, comme l'exposition prolongée dans un espace mal ventilé. Il est alors possible d'inhaler de fines gouttelettes respiratoires et des aérosols sur de plus grandes distances.

Équipement de protection individuelle

Q2. Compte tenu des dernières données sur la transmission du SRAS-CoV-2, qu'en est-il de l'équipement de protection individuelle (EPI) que doivent porter les premiers intervenants?

Nous comprenons mieux comment s'effectue la transmission² et continuons d'étudier le rôle des gouttelettes et aérosols. Selon les dernières données, il n'est pas nécessaire de modifier les mesures de prévention des infections²⁻⁵, mais il importe d'en utiliser plusieurs pour limiter la transmission du virus. Une analyse de certains organismes de santé publique a révélé que les recommandations varient d'un organisme à l'autre et que tous n'ont pas de directives propres aux premiers intervenants.

Résumé des recommandations sur le choix de l'EPI⁵

Effectuer une évaluation des risques au point de service pour guider le choix de l'EPI.

Activité	Type d'EPI
Ventilation manuelle, intubation et autres interventions médicales générant des aérosols (IMGA)	<ul style="list-style-type: none"> • Respirateur N95 ajusté et étanche • Blouse • Gants • Protection oculaire (lunettes ou visière)
Oxygénothérapie	<ul style="list-style-type: none"> • Masque médical • Blouse • Gants • Protection oculaire (lunettes ou visière)
Compression thoracique	<ul style="list-style-type: none"> • Masque médical • Blouse • Gants • Protection oculaire (lunettes ou visière)
Pression sur une hémorragie	<ul style="list-style-type: none"> • Masque médical

Activité	Type d'EPI
	<ul style="list-style-type: none"> • Blouse • Gants • Protection oculaire (lunettes ou visière)

Source : Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario).

« Recommandations en PCI concernant l'utilisation d'équipements de protection individuelle pour la prise en charge des personnes dont l'infection à la COVID-19 est suspectée ou confirmée », 6^e révision, Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/updated-ipac-measures-covid-19.pdf?la=fr>.

Nettoyage et désinfection

Q3. Comment se font le nettoyage et la désinfection des véhicules des premiers intervenants?

Après chaque intervention, le matériel servant aux soins des patients et les surfaces touchées sont nettoyés et désinfectés à l'aide d'un désinfectant de qualité hospitalière (désinfectant à faible action ayant un numéro d'identification du médicament), en suivant les procédures organisationnelles⁶⁻⁷. Si le patient souffrait d'une maladie respiratoire aiguë ou en cas d'infection à la COVID-19 suspectée ou confirmée, il faut nettoyer et désinfecter le véhicule en appliquant les précautions contre la transmission par les gouttelettes et les contacts, en portant une blouse, des gants, un masque médical et une protection oculaire⁶.

Vaccination

Q4. À quel point les vaccins contre la COVID-19 approuvés par Santé Canada sont-ils efficaces contre les variants préoccupants?

Avec la pleine vaccination, l'efficacité contre les variants dominants circulant au Canada est de 94 à 95 % après deux doses de vaccin à ARNm et de 82 % après deux doses de vaccin à vecteur viral⁸. Les données sur l'efficacité des vaccins approuvés par Santé Canada évoluent. L'efficacité des vaccins varie légèrement selon les différents variants et types de vaccin : les vaccins à ARNm ont un plus grand taux d'efficacité contre les variants que ceux à vecteur viral⁹.

L'efficacité des vaccins approuvés par Santé Canada face aux variants préoccupants varie de 60 % (vaccins à vecteur viral) à 75 à 88 % (vaccin à ARNm). Tous les vaccins préviennent, de l'ordre de 70 à 90 %, contre les complications graves et les hospitalisations⁹.

Q5. Lorsque je serai pleinement vacciné, devrai-je toujours porter un masque et respecter les protocoles de distanciation physique?

La plupart des pays ont conservé leurs mesures de santé publique pour les personnes vaccinées (ex. : distanciation physique et masque) en raison de l'incertitude entourant l'efficacité des vaccins chez certaines sous-populations (ex. : personnes âgées et personnes immunosupprimées) et vu le potentiel d'échappement immunitaire des nouveaux variants préoccupants¹⁰. De ce que nous savons actuellement, y compris sur les variants préoccupants B.1.1.7 (alpha) et B.1.351 (bêta)¹⁰, les personnes vaccinées qui

contractent le SRAS-CoV-2 ont une charge virale plus faible, une durée d'infection réduite et moins de risque de transmettre le virus aux membres de leur ménage.

Des cas sporadiques surviennent tout de même chez des personnes pleinement vaccinées, et le risque de transmission par les personnes vaccinées demeure flou.

ARCHIVÉ

Références

1. *Loi sur le jour des premiers intervenants*, 2013, L.O. 2013, chap. 11, projet de loi 15. En ligne : <https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/s13011>.
2. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « La transmission de la COVID-19 par les gouttelettes respiratoires et les aérosols... Ce que nous savons jusqu'à présent », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/covid-wwksf/2021/05/wwksf-transmission-respiratory-aerosols.pdf?sc_lang=fr.
3. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. « Lignes directrices provisoires sur la prévention et le contrôle des variants préoccupants du SRAS-CoV-2 à l'intention des lieux de soins de santé », 2^e révision, Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/voc/2021/02/pidac-interim-guidance-sars-cov-2-variants.pdf?la=fr>.
4. Brown A., L. Schwarcz, C.R. Counts, L.M. Barnard, B.Y. Yang, J.M. Emert et al. « Risk for acquiring COVID-19 illness among emergency medical service personnel exposed to aerosol-generating procedures ». *Emerging Infectious Diseases*, 2021, vol. 27, n° 9. En ligne : https://wwwnc.cdc.gov/eid/article/27/9/21-0363_article.
5. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « Recommandations en PCI concernant l'utilisation d'équipements de protection individuelle pour la prise en charge des personnes dont l'infection à la COVID-19 est suspectée ou confirmée », 6^e révision, Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/updated-ipac-measures-covid-19.pdf?la=fr>.
6. Gouvernement de l'Ontario, ministère de la Santé. « COVID-19 – Document d'orientation à l'intention des services paramédicaux », 4^e version, 1^{er} octobre 2020, Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 [cité le 21 juillet 2021]. En ligne : https://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/docs/2019_paramedics_guidance.pdf.
7. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. « Pratiques exemplaires de nettoyage de l'environnement en vue de la prévention et du contrôle des infections dans tous les milieux de soins de santé », 3^e édition, Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018 [cité le 21 juillet 2021]. En ligne : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2018/bp-environmental-cleaning.pdf?sc_lang=fr.
8. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « L'efficacité des vaccins contre la COVID-19 en conditions réelles : ce que nous savons jusqu'à présent », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 5 août 2021]. En ligne : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/covid-wwksf/2021/04/wwksf-vaccine-effectiveness.pdf?sc_lang=fr.

9. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « Ce que nous savons jusqu'à présent sur le variant préoccupant B.1.617 de la COVID-19 », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 5 août 2021]. En ligne : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/covid-wwksf/2021/06/wwksf-covid-19-b1617.pdf?sc_lang=fr.
10. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « Risque de transmission de la COVID-19 par les personnes vaccinées », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 5 août 2021]. En ligne : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/phm/2021/06/covid-19-transmission-vaccinated-cases.pdf?sc_lang=fr.

Ressources supplémentaires

- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) – Éléments clés du nettoyage de l'environnement dans les milieux de soins de santé », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ipac/2020/10/factsheet-covid-19-environmental-cleaning-hcs.pdf?sc_lang=fr.
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) – L'essentiel : Vaccins à base d'ARNm », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/factsheet/2021/01/vac/factsheet-covid-19-vaccines.pdf?sc_lang=fr.
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) – Ce qu'il faut savoir sur les vaccins à vecteur viral », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/vaccines/2021/04/covid-19-factsheet-viral-vector-vaccines.pdf?sc_lang=fr.
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). MacDougall R. et C. Richard. « COVID-19 Infection Prevention and Control (IPAC) Environmental Services for Health Care Settings » [webinaire], Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2020 [présenté le 20 octobre 2020, cité le 12 juillet 2021]. En ligne : <https://www.publichealthontario.ca/-/media/event-presentations/pho-webinar-infection-prevention-control-environmental-services.pdf?la=en>.
- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario), Comité consultatif provincial des maladies infectieuses. « Lignes directrices provisoires sur la prévention et le contrôle des infections à l'intention des fournisseurs de soins de santé et des patients vaccinés contre la COVID-19 dans les hôpitaux et les foyers de soins de longue durée », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne :

https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/ipac/2021/06/covid-19-vaccinated-patients-hcw-hospitals.pdf?sc_lang=fr.

- Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) de l'Agence de la santé publique du Canada. « Recommandations sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19 », Ottawa, Ontario, gouvernement du Canada, 2021 [cité le 12 juillet 2021]. En ligne : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni/recommandations-utilisation-vaccins-covid-19.html>.

ARCHIVÉ

Mention

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). « Foire aux questions : Premiers intervenants et COVID-19 », Toronto, Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021.

Avis de non-responsabilité

Le présent document a été produit par Santé publique Ontario (SPO), qui fournit un soutien scientifique et technique au gouvernement, aux organismes de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. SPO fonde ses travaux sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'emploi et l'utilisation de ce document relèvent de la responsabilité de l'utilisateur; SPO n'assume aucune responsabilité relativement à ceux-ci. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de SPO. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent y être apportés sans la permission écrite expresse de SPO.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne ainsi qu'à la réduction des iniquités en santé. SPO met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour en savoir plus sur SPO, visitez santepubliqueontario.ca.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021

Ontario 